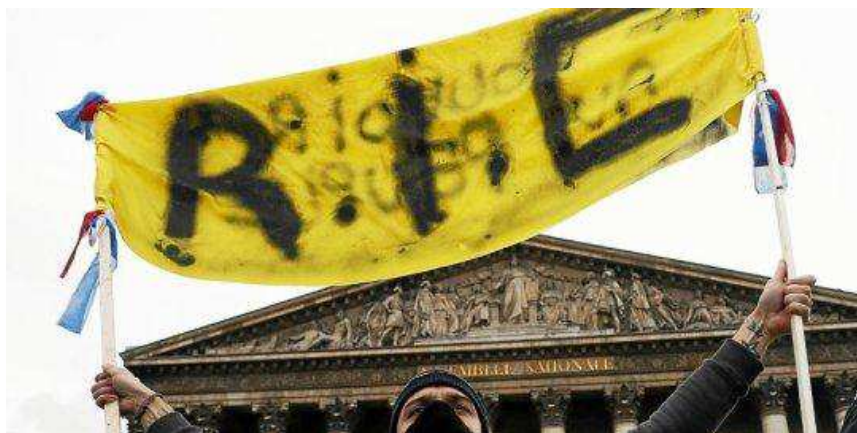


# Commission des Lois. Large refus de la proposition des députés LFI sur le RIC

Publié le 13 février 2019 à 14h43

7 VOIR LES COMMENTAIRES



Le référendum d'initiative citoyenne (RIC) est l'une des principales revendications des gilets jaunes. (EPA/MAXPPP)

*La France Insoumise a proposé l'instauration du référendum d'initiative citoyenne en commission des Lois. La proposition a été balayée.*

« Démagogique », « opportuniste », « factice » : la proposition de loi des députés Insoumis visant à instaurer un référendum d'initiative citoyenne (RIC), l'une des principales revendications des gilets jaunes, s'est heurtée mercredi à un large front de refus en commission. Si certains, y compris LREM, ont salué la « bonne question » posée par les députés LFI à l'heure du grand débat, la proposition constitutionnelle n'a vu aucun de ses articles adopté en commission des Lois. Elle sera examinée dans l'hémicycle le 21 février.

## À LIRE SUR LE SUJET

Le grand débat et vous. Ce que vous pensez du RIC

Plaidant pour « faire entrer la démocratie dans une ère nouvelle », le rapporteur Bastien Lachaud (LFI) a souligné que « le peuple revendique son droit à se gouverner ». Il a rappelé que « les gilets jaunes manifestent depuis 14 semaines », bravant « le froid pour faire sur les ronds-points de véritables petits Parlements ». Les Insoumis entendent permettre des RIC pour proposer ou abroger une loi, mais aussi révoquer les élus - y compris le président -, ou encore convoquer une assemblée constituante.

PUBLICITÉ



« Radicalement opposé », Sacha Houlié (LREM) a affirmé que « si ce texte pose des questions actuelles, il n’y apporte que des réponses factices ou opportunistes ». Dénonçant son « application hérétique », il a notamment critiqué le seuil retenu de 2 % des électeurs inscrits pour convoquer un référendum, « soit 900 000 personnes », une « parcelle de la société ».

### « Opportuniste » et « démagogique »

Erwan Balanant (MoDem) a aussi dénoncé « une fausse solution d’opportunité politique à un vrai sujet ». Le groupe centriste est « favorable au RIC », mais sous réserve qu’il soit « encadré » et inséré dans la Constitution actuelle, alors que le texte LFI n’est « ni fait ni à faire ».

« Vous n’avez pas le monopole du peuple », a aussi lancé aux Insoumis Philippe Gosselin (LR), « interloqué » par cette proposition « très opportuniste » et « démagogique », qui fait du peuple « l’élément unique ».

Les élus PS et Libertés et Territoires ont aussi fait état de réticences, tandis que Stéphane Peu (PCF) a indiqué que son groupe s’inscrirait « positivement » dans cette loi, malgré des « remarques et observations », notamment sur la révocation et les seuils.

« Avec votre RIC », la loi Veil, l’abolition de la peine de mort, le mariage pour tous auraient été votés ? « Certainement pas. Le rôle de l’ élu, c’est aussi de bousculer les choses », a aussi affirmé Michel Zumkeller (UDI-Agir), invitant à se méfier des « lois de circonstance ».

### « C’était dans le programme de Mélenchon »

Bastien Lachaud a fustigé en retour une vision d’un « peuple intrinsèquement réactionnaire », son collègue Ugo Bernalicis réfutant toute « récupération politique » et rappelant que « c’était dans le programme de la présidentielle » de Jean-Luc Mélenchon.

Les cinq autres propositions LFI en vue de leur « niche » du 21 février ont également été rejetées mercredi en commission. Elles portent sur la malbouffe, le travail détaché, un fonds de soutien à la création artistique, l’interdiction du glyphosate et le permis de conduire gratuit.

### Retrouvez **plus d’articles**

[RIC](#)    [référendum d’initiative citoyenne](#)    [France insoumise](#)

[Commission des Lois](#)